

Informations Rapides



12 octobre 2011 - n° 249 **CONJONCTURE**
Principaux indicateurs

■ Indice des prix à la consommation – septembre 2011

Les prix à la consommation sont en baisse de 0,1 % en septembre 2011

**Évolution mensuelle : -0,1 % ;
variation sur un an : +2,2 %**

En septembre 2011, l'indice des prix à la consommation (IPC) baisse de 0,1 %, après une hausse de 0,5 % en août. Sur un an, il augmente de 2,2 %. Hors tabac, l'indice baisse également de 0,1 % en septembre 2011 (+2,2 % sur un an). Corrigé des variations saisonnières (CVS), l'IPC croît de 0,1 % (+2,3 % sur un an).

La diminution de l'IPC du mois de septembre provient essentiellement de la baisse saisonnière des prix des services, à la fin de la période estivale, baisse non totalement compensée par la hausse saisonnière des prix des produits manufacturés, liée à la fin des soldes d'été, et par celle des prix de l'énergie. Par ailleurs, en raison de la hausse saisonnière des prix des produits frais, les prix des produits alimentaires croissent.

Baisse saisonnière des prix des services

De manière saisonnière, les prix des services baissent en septembre 2011 (-1,1 % ; +1,5 % sur un an ; -0,8 % en septembre 2010). Les reculs saisonniers liés à la fin des vacances d'été l'emportent sur les augmentations tarifaires de rentrée. Diminuent notamment les prix des hébergements de vacances (-44,5 % ; +1,7 % sur un an), des voyages touristiques tout compris (-27,8 % ; -2,0 % sur un an) et des transports aériens (-7,6 % ; +3,7 % sur un an). De façon traditionnelle en septembre, les prix des services des dentistes reculent (-0,6 % ; +1,9 % sur un an), tout comme ceux des services des médecins (-0,2 % ; +2,6 % sur un an). Par ailleurs, des baisses de tarifs sont octroyées dans les services de télécommunications (-0,5 % ; -4,0 % sur un an) et les assurances automobile (-4,0 % ; -3,0 % sur un an). A *contrario*, avec la rentrée, renchérissent notamment les services d'éducation (+1,6 % ; +1,8 % sur un an) et les services récréatifs (+0,9 % ; +5,2 % sur un an). Enfin, la fin de la gratuité de certains parkings accroît les prix des péages et parkings (+1,8 % ; +1,5 % sur un an).

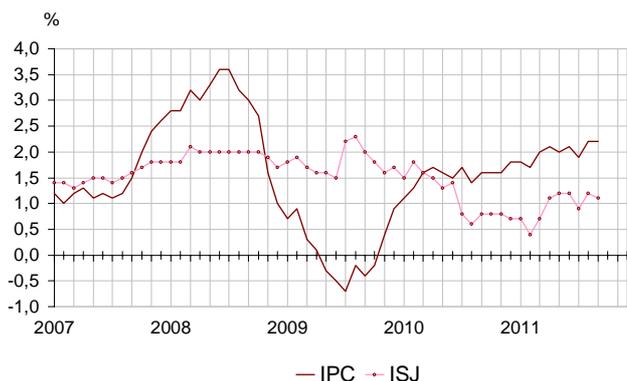
Variations des indices de prix détaillés

base 100 : année 1998

Regroupements conjoncturels	Pondérations 2011	Indices sept. 2011	Variations (en %) au cours	
			du dernier mois	des 12 derniers mois
a) Ensemble des ménages - France				
ENSEMBLE (00 E)	10000	123,95	-0,1	2,2
Ensemble CVS (00 C)	10000	124,03	0,1	2,3
ALIMENTATION (4000 E)	1613	127,59	0,2	3,1
Produits frais (4001 E)	214	126,75	1,0	0,1
Alimentation hors produits frais (4002 E)	1399	127,70	0,1	3,5
TABAC (4034 E)	193	213,85	0,0	5,7
PRODUITS MANUFACTURÉS (4003 E)	3052	101,32	1,1	0,1
Habillement et chaussures (4004 E)	459	106,70	5,1	0,1
Produits de santé (4005 E)	460	85,65	0,0	-1,5
Autres produits manufacturés (4006 E)	2133	103,64	0,5	0,5
ÉNERGIE (4007 E)	812	170,06	0,7	12,1
dont Produits pétroliers (4008 E)	487	201,57	1,2	16,7
SERVICES (4009 E)	4330	129,86	-1,1	1,5
Loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères (4010 E)	742	134,79	0,1	1,9
Services de santé (4011 E)	529	119,39	-0,2	1,5
Transports et communications (4012 E)	533	102,61	-1,7	-0,8
Autres services (4013 E)	2526	136,78	-1,5	1,9
ENSEMBLE HORS LOYERS ET HORS TABAC (5000 E)	9215	121,95	-0,1	2,3
ENSEMBLE HORS TABAC (4018 E)	9807	122,49	-0,1	2,2
b) Ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé - France				
ENSEMBLE HORS TABAC (4018 D)	9723	122,38	0,0	2,1
ENSEMBLE (00 D)	10000	124,52	0,0	2,2

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Glissements annuels de l'indice des prix à la consommation (IPC) et de l'inflation sous-jacente (ISJ)



Source : Insee - indices des prix à la consommation

Évolution des indices d'inflation sous-jacente* et de l'IPCH**

Regroupements conjoncturels	Pondérations 2011	Indices sept. 2011	Variations (en %) au cours	
			du dernier mois	des 12 derniers mois
ENSEMBLE "sous-jacent" (4022 S)	6182	120,21	0,0	1,1
I.A.A. hors viandes, produits laitiers et exotiques (4019 S)	684	124,53	0,3	3,0
Produits manufacturés (4020 S)	2534	104,27	0,4	0,4
Services y compris loyers et eau (4021 S)	2964	134,83	-0,4	1,2
Ensemble IPCH (00 H)		111,55	0,0	2,4

*Les indices d'inflation sous-jacente excluent les tarifs publics et les produits à prix volatils, et sont corrigés des mesures fiscales et des variations saisonnières. Ils sont en base 100 en 1998. Ils sont calculés pour l'ensemble des ménages et pour la France métropolitaine.

**IPCH : indice des prix à la consommation harmonisé utilisé pour les comparaisons entre les pays membres de l'Union européenne. Il est en base 100 en 2005. Cet indice est calculé pour l'ensemble des ménages et pour la France.

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Augmentation saisonnière des prix des produits manufacturés à la fin des soldes d'été

En septembre 2011, les prix des produits manufacturés augmentent de façon saisonnière (+1,1 % ; +0,1 % sur un an ; +0,7 % en septembre 2010). Avec la fin des soldes d'été, les prix de l'habillement-chaussures croissent de 5,1 % (+3,4 % en septembre 2010 ; +0,1 % sur un an). Les hausses les plus importantes concernent les vêtements de dessus pour enfants

(+10,6 % ; +3,4 % sur un an), les vêtements de dessus pour femmes (+8,4 % ; -4,8 % sur un an) et les chaussures de ville (+7,2 % ; -0,2 % sur un an). Des hausses de prix sont aussi enregistrées sur les prix de la maroquinerie et des articles de voyage (+1,0 % ; +4,3 % sur un an) et sur ceux des meubles, articles d'ameublement et tapis (+0,5 % ; +1,2 % sur un an) et l'horlogerie, bijouterie, joaillerie continuent de renchérir (+1,4 % ; +11,8 % sur un an). De plus, des fins de promotions sont à l'origine de la hausse des prix des automobiles neuves (+1,8 % ; +2,4 % sur un an) et de celles des magazines (+3,3 % ; +0,6 % sur un an). Enfin, de façon saisonnière, les prix des fleurs et plantes augmentent (+5,2 % ; +0,7 % sur un an). A *contrario*, les prix des équipements audiovisuels diminuent à nouveau (-1,3 % ; -12,9 % sur un an) et ceux des matériels de traitement de l'information continuent de baisser (-0,9 % ; -10,6 % sur un an).

Les prix de l'alimentation augmentent légèrement

Les prix de l'alimentation augmentent légèrement en septembre 2011 (+0,2 % ; +3,1 % sur un an). Cette hausse est essentiellement imputable à l'accroissement saisonnier des prix des produits frais (+1,0 % ; +1,3 % en septembre 2010 ; +0,1 % sur un an) : +1,8 % pour les légumes frais (-5,1 % sur un an) et +3,8 % pour les poissons et crustacés frais (+3,8 % sur un an), alors que les prix des fruits frais baissent, de manière également saisonnière (-1,0 % ; +3,7 % sur un an). Hors produits frais, les prix de l'alimentation croissent de 0,1 % (+3,5 % sur un an), après une hausse de 0,4 % en août.

Les prix de l'énergie s'accroissent

En septembre 2011, les prix de l'énergie s'accroissent de nouveau (+0,7 %), après une augmentation de 0,4 % en août. Sur un an, ils sont en hausse de 12,1 %. En septembre 2011, les prix des produits pétroliers augmentent de 1,2 % (+16,7 % sur un an).

L'inflation sous-jacente est stable

L'indicateur d'inflation sous-jacente (ISJ) est stable en septembre 2011 (+1,1 % sur un an). L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est également stable en septembre 2011 (+2,4 % sur un an).

Pour en savoir plus :

- Des données complémentaires sont disponibles sur la page HTML de cet indicateur <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=29> : aux rubriques « pour en savoir plus » et « liens » (méthodologie détaillée, consulter toutes les séries, pouvoir d'achat de l'euro et du franc, comment revaloriser une pension alimentaire, simuler un indice des prix personnalisé).
- Depuis mars 2011, l'Insee applique, pour les produits saisonniers, un nouveau règlement européen visant à harmoniser les pratiques des pays de l'Union. Les effets de cette nouvelle réglementation, qui concerne notamment le secteur de l'habillement-chaussures, sont décrits dans le document : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind29/20111012/impact_habillement_chaussures_T3_2011.pdf
- Consultez les séries longues des indices de prix à la consommation sur <http://www.bdm.insee.fr>
- Contact méthodologique : ipc-dg@insee.fr
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr